

Titre	Rapport de la première réunion du Groupe de travail sur les aspects financiers de l'adoption internationale (juin 2023)
Document	Doc. préL. No 8A de juillet 2023
Auteur	Présidente du Groupe de travail sur les aspects financiers de l'adoption internationale (Groupe)
Point de l'ordre du jour	Point III.1.d
Mandat(s)	C&D No 25 du CAGP de 2023
Objectif	Présenter un rapport sur la première réunion du Groupe
Mesures à prendre	Pour décision <input type="checkbox"/> Pour approbation <input type="checkbox"/> Pour discussion <input type="checkbox"/> Pour action / achèvement <input type="checkbox"/> Pour information <input checked="" type="checkbox"/>
Annexes	Annexe I : Aide-mémoire de la première réunion du Groupe (juin 2023) Annexe II : Liste des participants à la première réunion du Groupe (<i>en anglais uniquement</i>)
Documents connexes	S.O.

Table des matières

I.	Introduction	2
II.	Proposition soumise au CAGP	2
	Annexe I.....	3
I.	Observations générales	3
II.	Frais et dépenses.....	3
III.	Dons, contributions et projets de coopération.....	4
IV.	Outils existants et prochaines étapes.....	4
	Annexe II.....	Error! Bookmark not defined.

Rapport de la première réunion du Groupe de travail sur les aspects financiers de l'adoption internationale (juin 2023)

I. Introduction

- 1 Lors de sa réunion de 2023, le Conseil sur les affaires générales et la politique de la HCCH (CAGP) a mandaté la création d'un Groupe de travail sur les aspects financiers de l'adoption internationale (Groupe) et a demandé qu'il se réunisse avant la fin 2023¹.
- 2 Conformément à ce mandat, le Groupe s'est réuni par vidéoconférence du 26 au 28 juin 2023. Cette première réunion a rassemblé 42 participants issus de 16 États, dont des États d'origine et des États d'accueil, ainsi que de trois organisations internationales et des membres du Bureau Permanent (BP). Le Groupe a élu Mme Eliana Santos (Portugal) en qualité de Présidente.
- 3 Le mandat du Groupe consiste « à faire le point sur les pratiques actuelles, à identifier d'éventuelles approches coordonnées, ciblées et pratiques et à les classer par ordre de priorité, étant entendu que l'objectif serait d'élever les normes en se fondant sur les Guides de bonnes pratiques de la HCCH et la Note sur les aspects financiers de l'adoption internationale comme point de départ »².

II. Proposition soumise au CAGP

- 4 Le BP invite le CAGP à prendre acte de l'aide-mémoire figurant à l'annexe I du présent document, préparé par la Présidente sur la base des délibérations de la réunion du Groupe d'experts.

¹ Voir [C&D No 25, CAGP de 2023](#).

² *Ibid.*

Annexe I

Aide-mémoire de la première réunion du Groupe de travail sur les aspects financiers de l'adoption internationale (juin 2023)

Préparé par Mme Eliana Santos, Présidente du Groupe de travail

I. Observations générales

1. Le Groupe de travail (Groupe) a rappelé que chaque fois qu'une adoption internationale doit avoir lieu, il convient de la réaliser conformément à la *Convention du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale* (Convention Adoption de 1993), et en particulier à l'article 32 qui prévoit qu'il ne doit y avoir aucun gain matériel indu et que seuls les frais et honoraires doivent être demandés ou payés. À la lumière de ces observations, le Groupe a reconnu que les dons, les contributions et les projets de coopération devraient donc être distincts de l'adoption internationale et n'avoir aucune influence sur celle-ci.
2. Le Groupe a reconnu les risques directs et indirects liés aux aspects financiers de l'adoption internationale. Ces risques sont susceptibles de créer une situation de dépendance et de concurrence entre les États, les organismes agréés en matière d'adoption (OAA) et les futurs parents adoptifs (FPA).
3. Compte tenu du fait que l'adoption internationale constitue une mesure de protection des enfants, le Groupe a examiné la possibilité pour les États de prendre en charge (certains) coûts afférents à la procédure d'adoption par les États, comme c'est déjà le cas dans certains États.
4. Conscient du fait que l'adoption représente un processus de toute une vie et conformément aux articles 9(c) et 30 de la Convention Adoption de 1993, le Groupe s'est penché sur les conséquences des aspects financiers une fois que la procédure d'adoption a été finalisée.
5. Le Groupe a souligné l'importance de ne pas se limiter aux termes utilisés (par ex., coûts, contributions, dons), mais de s'intéresser concrètement à la question de savoir qui paie, où va l'argent, dans quel but et sur quelle base. Le Groupe a également reconnu qu'il pourrait être nécessaire de traiter différemment les dons, les contributions et les projets de coopération.

II. Frais et honoraires

6. Le Groupe a confirmé que la définition actuelle des frais et honoraires³ pourrait servir de base aux discussions. Les participants ont estimé que les frais et honoraires demandés par une autorité sont généralement plus transparents et plus faciles à contrôler que ceux demandés par des organismes privés. Les participants ont également souligné l'importance de superviser les coûts. Certains participants ont estimé qu'il était important que des audits financiers indépendants soient exigés afin d'accroître la transparence et le contrôle.
7. Le Groupe a rappelé l'importance de garantir la transparence de tous les frais et honoraires. Des difficultés subsistent dans ce domaine, notamment en ce qui concerne les frais et honoraires qui ne sont pas directement demandés par les autorités publiques. Par exemple : manque de

³ Voir [Boîte à outils visant à prévenir les pratiques illicites en matière d'adoption internationale et à y remédier](#) (Boîte à outils) – Glossaire, disponible sur le site web de la HCCH à l'adresse www.hcch.net sur l'Espace Adoption puis sous la rubrique « Publications de la HCCH ».

transparence des coûts facturés par les OAA ; manque de transparence des coûts demandés par certains professionnels (par ex., les avocats) dans le cadre de la procédure d'adoption.

8. Dans un souci de transparence et de réduction des frais et honoraires, certains participants ont expliqué que dans certains États, les adoptions internationales sont réalisées directement par les Autorités centrales.
9. Certains participants ont mis en garde contre l'inclusion d'étapes ou d'exigences superflues dans le cadre de la procédure d'adoption, comme l'obligation de recourir à un avocat dans tous les cas. Les honoraires d'avocats ne sont pas toujours prévisibles ou raisonnables et les avocats peuvent demander des honoraires supplémentaires qui peuvent échapper au contrôle de l'Autorité centrale.

III. Dons, contributions et projets de coopération

10. Le Groupe a rappelé la nécessité d'opérer une distinction entre les dons, les contributions et les projets de coopération de la procédure d'adoption, comme convenu par la Commission spéciale et comme reconnu dans différentes publications de la HCCH. Toutefois, les participants ont fait remarquer que, *dans la pratique*, il était difficile d'assurer une telle distinction.
11. En ce qui concerne les dons, les participants se sont exprimés sur la question de savoir s'il fallait les interdire ou relever les normes qui leur sont applicables. Un grand nombre de participants ont fait remarquer que, même si la possibilité de faire des dons n'est pas obligatoire, elle donne l'impression qu'il convient d'en faire. Le Groupe est convenu qu'une discussion plus approfondie était nécessaire, notamment sur la manière d'assurer une distinction claire entre les dons et les coûts réels d'une adoption dans chaque adoption individuelle, ainsi que de manière générale, à savoir faire une distinction claire entre les dons et l'adoption dans l'ensemble du système de protection des enfants.
12. De nombreux participants ont estimé que les dons devraient être interdits. Toutefois, certains participants ont mis en garde contre les difficultés liées à l'interdiction des dons, notamment le risque de perte de transparence. Les participants ont constaté que les familles adoptives veulent soutenir les enfants dans le système de protection des enfants dans les États d'origine, mais ont reconnu que beaucoup de questions se posent quant à la manière de canaliser cette bonne volonté. Le Groupe a notamment discuté de la manière d'assurer une distinction claire entre les dons et les coûts réels de l'adoption. Le Groupe a également souligné que la plupart des dons sont destinés aux institutions pour enfants, ce qui pourrait compromettre le principe de subsidiarité ainsi que la promotion de la préservation de la famille et de la désinstitutionnalisation.

IV. Outils existants et prochaines étapes

13. Afin d'améliorer les pratiques relatives aux aspects financiers de l'adoption internationale, le Groupe a discuté de l'importance de mettre en œuvre les recommandations, de recourir aux outils existants et, le cas échéant, de veiller à ce que les réponses des États (par ex., le Profil d'État, les Tableaux sur les coûts⁴) soient mises à jour.
14. Le Groupe a estimé que l'un de ses objectifs pourrait être de réviser la Fiche de synthèse No 3 de la Boîte à outils et de la Note sur les aspects financiers de l'adoption internationale⁵, y compris,

⁴ Tableaux sur les coûts associés à l'adoption internationale, disponible sur le site web de la HCCH à l'adresse www.hcch.net sur l'Espace Adoption.

⁵ Disponible sur le site web de la HCCH à l'adresse www.hcch.net (voir chemin d'accès indiqué à la note 3).

par exemple, d'ajouter dans la Note des exemples clairs et concrets de défis et de bonnes pratiques.

15. En ce qui concerne les Tableaux sur les coûts, certains participants ont reconnu que, pour les États fédéraux et / ou les États comptant de nombreux OAA, il était difficile de remplir ces tableaux. Certains des représentants de ces États ont adapté les Tableaux sur les coûts pour régler ce problème et il a été suggéré qu'un sous-groupe commence à se pencher sur cette question. Il a été noté que si les Tableaux sur les coûts sont bien renseignés et mis à jour, ils contribuent à une meilleure transparence et à un meilleur contrôle des coûts.
16. Le Groupe a discuté de la possibilité de créer une nouvelle section des Tableaux sur les coûts qui offrirait aux États la possibilité d'inclure des informations concernant les coûts liés aux articles 9(c) et 30 de la Convention Adoption de 1993.
17. Il a été suggéré de réaliser une étude comparative des réponses aux Tableaux sur les coûts, mais certains participants ont mis en doute la pertinence d'une telle étude. Par ailleurs, il a été noté que l'élaboration d'une étude comparative pourrait nécessiter l'utilisation d'un logiciel automatique en vue de compiler et de comparer facilement les données.
18. Afin d'atteindre l'objectif visant à empêcher toute influence des aspects financiers sur l'adoption internationale, le Groupe a proposé d'élaborer une feuille de route pour permettre aux États d'améliorer les normes en la matière. Certains participants ont fait part de l'expérience qu'ils ont acquise en essayant de surmonter certains des risques liés aux aspects financiers, ce qui pourrait contribuer à l'élaboration de cette feuille de route. Certains participants ont également suggéré de s'inspirer de l'expérience des États qui ont réduit les flux financiers dans le cadre de la procédure d'adoption.
19. Le Groupe a suggéré de créer un document contenant des liens vers les différents rapports réalisés par les États et les organisations internationales sur les risques liés aux aspects financiers de l'adoption internationale.
20. Enfin, le Groupe a suggéré de se réunir à nouveau au début de 2024, si possible en personne (étant entendu que cette réunion en personne ne peut entraîner de frais supplémentaires pour le BP).



LIST OF PARTICIPANTS
Working Group on the Financial Aspects of Intercountry Adoption
26 - 28 June 2023

	<i>Representing</i>	<i>Surname</i>	<i>First name</i>	<i>Job Title</i>	<i>Organisation</i>
Members	Australia	Healy	Sarah	Assistant Director, Australian Central Authority	Department of Social Services (DSS)
		Tunks	Brendan	Acting Director, Australian Central Authority	Department of Social Services (DSS)
	Belgium	Haspesslagh	Marian	Adoption Staff Member	Flemish Central Authority for Adoption, Kind en Gezin
		Valckx	Steven	Adoption Staff Member	Flemish Central Authority for Adoption, Kind en Gezin
	Brazil	Aparecida Silva	Michelle Najara	General Coordinator, Adoption and International Abduction of Children and Adolescents	National Secretariat of Justice, Ministry of Justice and Public Security
	Canada	Goupil	Josée-Anne	Counsel	Department of Justice Canada
		Unsworth	Danielle	Senior Program Advisor	Citoyenneté et Immigration Canada
		Hilo	Heather	Adoption Specialist	Ministry of Children and Family Development - British Columbia

Members	Finland	Malviniemi	Minna	Senior Officer	Finnish Adoption Board, Valvira - National
		Pärssinen-Hentula	Irene	Manager, Chair of the Finnish Adoption Board	Finnish Adoption Board, Valvira - National
	France	Recher	Marie-Aude	Cheffe de bureau, Régulation des opérateurs et relations Adoption	Mission de l'Adoption internationale (MAI)
		Choplain	Floriane	Chargée de mission expertise juridique	Mission de l'Adoption internationale (MAI)
	Italy	Bucci	Daniela	CAI Technical Secretariat Official	Commission for International Adoption in Italy
		Menna	Filomena	CAI Technical Secretariat Consultant	Commission for International Adoption in Italy
	Japan	Kunisawa	Yuki	Child Welfare Officer	Children and Families Agency, Child Support Bureau, Family Welfare Division
		Hisatsugi	Misaki	Chief of First Planning Unit	Children and Families Agency, Child Support Bureau, Family Welfare Division
	Mauritius	Pirbacosse	Afzal	Assistant Permanent Secretary	Ministry of Gender Equality and Family Welfare
	Mexico	González Ramos	Uriel	Director for Adoptions	National System for the Comprehensive Development of the Family

Members	Mexico	Flores Rico	Maxwel Aurora	Deputy Director for International Child Support and Adoptions	Ministry of Foreign Affairs
	Philippines	Jam	Madeline Arezu	Assistant Secretary	National Authority for Child Care
	Portugal	Amorim	Suzana	Head of Office of the Adoption and Civil Guardianship Sector	Social Security Institute
		Santos	Eliana	Legal Adviser (CHAIR OF THE WORKING GROUP)	Social Security Institute
		Sousa	Ana	Staff Member, Anthropologist	Social Security Institute
	Spain	Barreto	Jacqueline	Sociologist	Social Security Institute
		Garesse Soto	Maria Teresa	Head of Intercountry Adoption Service	Ministry for Social Rights and the 2030 Agenda
		Ferrandis Torres	Antonio	Head of Intercountry Adoption Service	Madrid Institute for Minors
		Pitarch i Albós	Teresa	Head of the International Adoption Unit	Catalan Institute of Acceptance and Adoption
	Switzerland	Javaux	Maryse	Collaboratrice scientifique	Office Fédéral de la Justice (OFJ)

Members	United States of America	Light	Marisa	Chief, Adoption Oversight Division	U.S. Department of State, Office of Legal Affairs for Overseas Citizen Services, Bureau of Consular Affairs
		Rosalia	Carine	Attorney Adviser	U.S. Department of State, Office of Legal Affairs for Overseas Citizen Services, Bureau of Consular Affairs
	Viet Nam	Pham	Thi Kim Anh	Deputy Director of the Department of Adoption	Ministry of Justice
		Phuong	Nguyen Minh	Deputy Head	Ministry of Justice
Non HCCH Members Contracting Parties	Cabo Verde	Rocha Teixeira Lubrano	Dulcelina	President of the Council for Intercountry Adoption	Office of the Prosecutor General, Central Department for Cooperation and Comparative Law
		Varela Pina Cardoso	Cátia Morgeana	Psychologist - Member of the Council for Intercountry Adoption	Office of the Prosecutor General, Central Department for Cooperation and Comparative Law
	Côte d'Ivoire	Gouin	Guy Roger	Secrétaire exécutif de l'Autorité Centrale pour l'Adoption	Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfant
		Kobena	Affoua N'guettia Sabine	Chargée de l'Adoption Internationale	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
	Guinea, Republic of	Diabate	Mohamed Lamine	Secrétaire Permanent de la Commission d'Adoption	Ministère de la Promotion Feminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables

Non HCCH Members Contracting Parties	Guinea, Republic of	Fofana	Oumar	Secrétaire Permanent du Comité Guinéen de Suivi des Droits de l'Enfant	Ministère de la Promotion Feminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables
		Guilavogui	Akoye	Directeur National de l'Enfance	Ministère de la Promotion Feminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables
Observers IGO	UNICEF	Cantwell	Nigel	UNICEF Expert	
Observers NGO	ICAV	Long	Lynelle	Founder & Executive Director	Intercountry Adoptee Voices (ICAV)
	NAC	Hrund Salvarsdóttir	Elísabet	NAC's Chairperson and Director of Icelandic Adoption Society	Nordic Adoption Council
HCCH	Permanent Bureau	Bernasconi	Christophe	Secretary General	HCCH
		Martínez-Mora	Laura	Secretary	HCCH

HCCH	Permanent Bureau	Page	Capucine	Legal Officer	HCCH
		Préнас	Mathilde	Senior Administrative Assistant	HCCH
		Hawkins	Stuart	Website / IT Officer	HCCH
		Kästle	Franziska	Intern	HCCH
		Genis	Leoné	Intern	HCCH